

LA CHARTE DU PATIENT PARTENAIRE



UNION
FRANCOPHONE
PATIENTS
PARTENAIRES

www.ufpp.fr

AIDE & ACCOMPAGNEMENT

S'appuyer sur son réseau (patients, soignants, autres patients partenaires, établissements, institutions, associations) comme ressource utile à tout patient partenaire.
Accompagner les professionnels de santé, les patients et les aidants, avec l'appui d'outils pédagogiques et d'un réseau commun.

ÉTHIQUE & HUMANISME

Pratiquer l'éthique clinique en favorisant les décisions partagées avec le patient, ses proches, les autres partenaires de soin, dans le respect du pluralisme des valeurs.
Reconnaître l'autre dans sa différence.
Avoir une attitude respectueuse et ouverte envers tous les patients.

ÉCOUTE & EMPATHIE

Avoir les ressources et le recul nécessaires par rapport à sa maladie, développer l'écoute et apporter des réponses aux différents interlocuteurs.
Partager les connaissances et les expériences pertinentes dans un dialogue respectueux et empathique
Expliquer son parcours si besoin, donner éventuellement des clés qui peuvent être utiles aux différents interlocuteurs (professionnels et patients/aidants).

COMPLÉMENTARITÉ & PARTAGE

La complémentarité de patients et de professionnels est entière pour mener ensemble des actions identifiées.
Développer l'échange dans une réelle communication avec l'ensemble des partenaires
S'inscrire dans une démarche de la démocratie en santé pour représenter le patient.

RESPECT & CONFIANCE

Évoluer dans un climat de confiance, d'apaisement et de sécurité en étant fort de propositions.
S'adapter à son public et au contexte.
Respecter la neutralité bienveillante, sans jugement, par une écoute active.

CONFIDENTIALITÉ

Assurer la confidentialité des échanges et des documents partagés.
Observer un devoir de discrétion, et s'engager à ne divulguer aucune information d'ordre privé.
Respecter le secret médical

DROITS & OBLIGATIONS

Connaitre et respecter les règlements internes du lieu d'intervention.
Prendre connaissance des textes de loi encadrant le système de santé.
Partager les actions et communications avec votre association référente de patient partenaire.

INDÉPENDANCE & AUTONOMIE

Apporter son expérience et son vécu en toute liberté de pensée.
Pouvoir agir sans appartenance à un mouvement de pensée.
Accueillir la parole de tout patient quel qu'il soit, de manière factuelle sans influence.
S'engager à rester neutre vis-à-vis de ses interlocuteurs afin d'éviter tout conflit d'intérêt.
Avoir et prendre un engagement de neutralité dans le cadre d'un corps indépendant de patient partenaire